

On doit également révéler les empêchements connus même sous le sceau du *secret commis* et reçu après avoir juré de n'en rien dire. Cependant, si l'empêchement est diffamatoire, il est mieux d'avertir les futurs époux eux-mêmes, à moins de croire que l'avertissement sera probablement inutile, ou qu'il y a danger à retarder d'avertir l'autorité.

Enfin, très probablement ne sont pas tenus à la révélation ceux qui connaissent quelque empêchement de mariage sous le sceau du *secret professionnel*. Le bien commun paraît exiger qu'il en soit ainsi. Mais ceux qui se trouvent dans ce cas, à moins d'être convaincus que l'avertissement ne servira de rien, doivent au moins avertir les futurs époux de ne pas contracter mariage.

UNE CATHÉDRALE FLOTTANTE

Nos lecteurs savent qu'un évêque du Brésil a transformé un navire en église et que cette cathédrale flottante remonte ou descend le fleuve des Amazones, s'arrêtant sur tous les points des rives du fleuve habitées par des fidèles, pour leur permettre de s'approcher des sacrements.

Le gouvernement moscovite, s'inspirant de cette idée, vient de faire construire un wagon-église et un wagon-école qui circuleront sur la nouvelle ligne ferrée trans-caspienne, les voitures parfaitement aménagées voyageront d'un bout de l'année à l'autre sur la voie qui sillonne les steppes turcomanes, s'arrêtant un temps plus ou moins long dans les localités dépourvues de temples et d'écoles. Le wagon-église comporte tout ce qui est nécessaire pour la célébration des offices. Le wagon-école est divisé en plusieurs compartiments : appartement pour le maître, salle d'étude, bibliothèque, etc.

Une page inédite de l'histoire du Cap-Santé

M. l'abbé Maximin Fortin, 12^e curé 1874-1887.

(Suite)

Aux fidèles de la paroisse du Cap-Santé, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

La Justice et la Religion, N. T. C. F., exigent que tous ceux qui reçoivent des secours spirituels de la part du curé, contribuent pour leur part à sa subsistance.

Comme il y a, dans la paroisse du Cap-Santé, des familles qui ne